

# Rapport de la sous-commission des comptes 2023

## Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

---

### Composition de la sous-commission

Membres :	Monsieur Pascal Bühler	PS
	Monsieur Christian Piguet	Les Vert-e-s, rapporteur
	Monsieur Maël Iseli	PLR

La sous-commission du DICI s'est réunie le lundi 25 mars 2024 à Muzoo en présence des personnes suivantes :

- M. Théo Bregnard, conseiller communal
- M. Fabrice Demarle, directeur de secteur Ouest (EOCF)
- M. Alain Fournier, directeur de secteur Sud (EOCF)
- M. Pascal Cosandier, directeur de secteur Nord (EOCF)
- M. Stéphane De Giorgi, responsable secteur administratif (EOCF)
- Mme Sandrine Keriakos Bugada, déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale (INT)
- M. Marc Josserand, délégué aux affaires culturelles (AC)
- M. Joël Jornod, directeur des bibliothèques et archives (BV)
- M. Régis Huguenin-Dumittan, conservateur du Musée international d'horlogerie (MIH)
- M. David Lemaire, conservateur du Musée des beaux-arts (MBA)
- M. Francesco Garufo, conservateur du Musée d'histoire (MH)
- M. Xavier Huther, directeur de MUZOO et administrateur du dicastère
- M. Fernando Soria, administrateur des infrastructures
- Mme Joëlle Garcia-Mottier, assistante de direction (procès-verbal)

## **Introduction**

Le chef du dicastère souhaite la bienvenue aux trois commissaires pour ces derniers comptes de la législature. Monsieur Pascal Bühler est accueilli en remplacement de Monsieur Pierre-Alain Borel.

## **420 - 430 - 435 - 440 - 445 - 450 - 455 / Ecole obligatoire (EOCF)**

La direction rappelle que cela fait 15 ans que l'EOCF a mis en place une structure avec 3 secteurs, 3 cycles et une direction unique travaillant dans une vision globale de l'école.

L'une des problématiques actuelles soulevée concerne le recrutement des chauffeur-euse-s de bus scolaires (21 places) pour les trois zones de desserte que sont le Valanvron, la Cibourg et Boinod. En effet, les conducteur-trice-s ayant obtenu leur permis après 2003 ne sont autorisé-e-s à conduire que des bus de 17 places. Le permis d'autocar est nécessaire, mais onéreux. Dès lors, le nombre de candidat-e-s se réduit drastiquement.

Des réflexions sont aussi en cours sur les adaptations relatives à l'arrivée des primo-arrivant-e-s. 151 élèves ukrainien-ne-s ont été accueilli-e-s depuis 2022 et 60 autres non-francophones sont arrivé-e-s en 2023.

La direction informe de 4 projets en cours :

- Le co-enseignement à l'Ouest avec pour but de réduire les redoublements.
- La mise en place, en collaboration avec le CNP (Centre Neuchâtelois de Psychiatrie), d'une structure intermédiaire entre les soins et l'école pour les élèves en situation de décrochage scolaire. À noter le coût relativement faible de ce projet, étant donné qu'un poste s'occupe déjà d'une partie de ces élèves.
- Le développement des activités extra-scolaires par un mandat avec la HE-Arc. Le but est de cartographier les possibilités d'activités pour les élèves, favorisant ainsi leur intégration dans la vie sociale, sportive et culturelle de la Ville.
- La création d'une "Villa Yoyo", structure privée proposant un lieu d'accueil gratuit pour les élèves de cycle 1 et 2, essentiellement dans un but de socialisation et d'intégration. Dans le cadre de ce projet, la Ville a mis à disposition un local à Cap-Martin.

Suite à un article paru récemment dans la presse, un commissaire s'interroge sur le projet d'adaptation des horaires scolaires. Sur cette question, la complexité est double : il s'agit de trouver un schéma qui permette à la fois

de maintenir la possibilité pour certain-e-s élèves de rentrer à la maison sur la pause de midi tout en permettant d'en accueillir d'autres pour le repas. Au cycle 3, l'une des problématiques réside dans le fait du nombre d'heures à faire entrer dans la grille horaire.

Au niveau des comptes, l'exercice est globalement maîtrisé avec des comptes en dessous du budget, malgré une hausse du poste salaire au cycle 2 dont une bonne partie relève de l'enseignement lié à l'Ukraine (subventionné selon la clé de répartition entre le canton et les communes).

435 : sur ce centre, une tendance est constatée avec les autres cercles scolaires : il y a moins d'absence jusqu'à 3 jours, mais plus d'absence jusqu'à 30 jours.

440 : le surcoût lié à l'Ukraine est davantage marqué sur ce centre.

450 : certains bâtiments ne font plus partie du parc de l'EOCF, comme le bâtiment 5 du Collège Numa-Droz, désormais au Service des sports et Serre 14, classé bâtiment d'utilité publique.

455 : augmentation des activités des joutes et des ACF (Activités complémentaires facultatives). À noter également que les camps de 7<sup>ème</sup> ont été rallongés de 2 jours, mais avec des participations financières de J+S.

Un commissaire demande si l'EOCF est à la recherche de salles et demande où en est l'idée d'agrandir certains collèges ou de s'équiper de containers. Une récente rencontre s'est tenue entre l'EOCF et le Service de l'urbanisme afin d'obtenir les meilleures informations possibles. La Direction a également des contacts à proximité du quartier des Gentianes qui subit un fort développement. Il n'est pas exclu de déplacer certain-e-s élèves des Gentianes sur les Foulets si celui-ci voit le projet d'agrandissement se concrétiser.

Pour terminer, l'École a été fortement touchée par tempête et la direction salue le travail du SBL pour assurer la rentrée scolaire. La réfection de l'enveloppe extérieure du Collège du Crêt-du-Loche a été terminée, de même que la toiture des Gentianes. Durant les prochaines relâches de Pâques, les fenêtres des Forges seront remplacées tout comme les stores des Endroits. Dès le mois de juin et pendant l'été, des travaux de réparations aux Forges ainsi qu'à l'Ouest se poursuivront. La Direction travaille aussi parallèlement sur le réaménagement des cours d'école.

## **490 / Intégration**

L'année 2023 s'est centrée sur la mise en œuvre des 5 axes de la politique d'intégration. Par ailleurs, le dossier Ukraine - désormais cinquième communauté à l'échelle de la Ville - a passablement occupé le service. La cheffe de service indique que leur statut est stabilisé jusqu'en 2025 selon une décision du Secrétariat d'État aux Migration (SEM). Deux associations ont également vu le jour, l'une cantonale et l'une communale.

Le LOCAL (Lieu d'Orientation, de Conseil et d'Accueil Local) a ouvert l'an dernier. Ce point d'ancrage est destiné à toutes les personnes issues de la migration (en particulier de l'asile) qui vivent à La Chaux-de-Fonds dans le but de favoriser leur intégration. La moitié des personnes qui le fréquentent sont des Ukrainien-ne-s. Beaucoup de questions tournent autour du sport, raison pour laquelle a démarré un mandat de cartographie des clubs sportifs.

Le 28 février 2021, le Conseil général acceptait une motion demandant d'analyser la faisabilité d'une carte citoyenne à La Chaux-de-Fonds. Sa phase de développement a débuté l'an dernier. Les charges du poste 3130000 concernent principalement les mandats externes pour sa phase-pilote.

Le service, notamment via le LOCAL, porte une attention particulière aux enfants, grâce auxquels peut s'amorcer tout le processus d'intégration pour leurs parents. Un travail est également mené avec les communautés qui s'engagent auprès de leur jeunesse, notamment via la création d'une nouvelle antenne du Foyer de l'écolier. Dans ce même but, le service a contribué à la mise en place d'un projet de personnes relais. À ce jour, une dizaine de personnes peuvent intervenir dans les familles et ainsi accompagner la direction de l'EOCF et le Service socio-éducatif (SSE) dans la compréhension globale du fonctionnement de l'école et désamorcer certaines incompréhensions.

Le Groupe diversité a été mis sur pieds. Son mandat est de proposer un plan d'actions aux Autorités pour favoriser l'exemplarité de l'administration, suite à l'enquête diversité menée en 2022.

Grâce à une contribution du Canton, une trentaine de projets ont pu être soutenus en venant en appui aux différentes communautés. Si la collaboration avec les associations est bonne, la situation reste toutefois tendue avec le Canton, notamment quant au soutien socio-éducatif demandé dans le cadre de l'Ukraine et pour lequel aucune réponse n'est donnée. L'inadéquation avec les besoins se traduit par l'engagement d'une seule personne dont le taux d'activité se scinde sur 3 communes.

Un commissaire relève que le fait d'être en opposition au Canton pourrait péjorer nos Autorités sur d'autres dossiers. Le directeur du dicastère précise qu'il ne s'agit pas d'opposition en soi, mais que sur ce dossier spécifique, le Canton est plus à même d'apporter son soutien que sur des problématiques de fonctionnement. En effet, la pertinence de l'intégration de 560 Ukrainien-ne-s à La Chaux-de-Fonds ne se limite pas uniquement à mettre sur pieds des cours de langue.

Les comptes sont globalement maintenus, grâce au projet déposé à la Confédération qui a apporté une contribution à hauteur de 215'000.- CHF et le Canton à hauteur de 8'000.- CHF pour le LOCAL et la carte citoyenne. En cours d'année, la subvention cantonale a été augmentée à 40'000.- CHF. Sur ce montant, 35'000.- ont été utilisés, le solde étant reporté sur 2024.

Un commissaire demande si l'argent versé par le Canton et la Confédération sert à financer les salaires ou également les subventions aux associations. Il n'y a pas d'impératif pour l'argent alloué par la Confédération. En revanche, le contrat de prestations qui lie la Ville au Canton pour le soutien aux projets précise que le financement reçu doit être utilisé uniquement à des fins de participation culturelle, de primo-information et de vivre-ensemble. Des rapports doivent être fournis au Canton.

À la question d'un commissaire qui s'interroge pourquoi Quartier Général apparaît dans les comptes du service, la cheffe de service répond que cette subvention vise à favoriser les rencontres dans les lieux de vie en ville et que cette institution a fait un effort pour valoriser la diversité dans sa programmation.

### **500 / Service des affaires culturelles**

Deux dossiers importants ont occupé le service en 2023. Tout d'abord Capitale culturelle où il a été question principalement de stratégie, de gestion, de suivi des questions RH ainsi que des comptes de l'association. Le second dossier concerne la Villa Numa.

Cela fait bientôt une dizaine d'année que le service travaille dans la ligne du "Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles" adopté par le législatif en 2016. Parmi les sujets prioritaires, le service s'attelle à accompagner les acteur-trice-s culturel-le-s pour se structurer. La majorité des petits projets provient d'associations qui font face à un problème de bénévolat. Le service leur vient en soutien en leur apportant son expérience.

Le délégué aux affaires culturelles informe que 108 demandes de subvention ont été traitées durant l'année 2023.

Les comptes sont conformes au budget dans un contexte compliqué. La Fête de Mai est sortie du centre 500, mais Villa Numa y est entrée. Il n'y aura pas d'augmentation de charges pour la Ville, la subvention étant compensée par les loyers.

Un commissaire s'interroge s'il y aurait lieu d'augmenter le taux d'activité du délégué culturel et/ou du poste administratif ou alors de se doter d'un-e adjoint-e au vu du nombre de dossiers à traiter et qui vont encore augmenter. Le directeur du dicastère partage le fait que les dossiers sont nombreux et importants, mais il est nécessaire de tenir la dotation des EPT et le cadre des effectifs comme demandé par le Conseil général.

Un autre commissaire s'associe à ces craintes quant à la surcharge de travail du service. En revanche, il rappelle que la demande initiale sur Villa Numa ne comprenait pas autant de travail et il se montre surpris du cahier des charges.

Le TPR est une pièce majeure de la ville, le rôle du service consiste à veiller à ce qu'il ne dérive pas et qu'il maintienne son cap, à savoir s'ouvrir à différents domaines tout en maintenant une programmation pointue au niveau de la création (pôle cantonal).

Le délégué rappelle que le service gère aussi la Billetterie qui vend pour de nombreuses structures. Au vu de la différence entre ce que cette prestation coûte et ce qu'elle rapporte, un commissaire demande si ce service ne pourrait pas être externalisé. Pour l'heure et pour un certain public, la présence physique d'une hôtesse de Billetterie demeure encore importante, mais cela pourrait évoluer.

### **501 / Bibliothèque de la Ville (BV)**

Les comptes se situent légèrement en dessous du budget.

Le 4<sup>ème</sup> étage dédié à la photographie a été inauguré le 29 novembre 2023. Quelques mandats extérieurs ont d'ores et déjà été confiés au secteur technique et reprographie pour des travaux de numérisation. Le directeur précise que 60'000.- CHF ont été engagés par un sponsor pour l'aménagement de ces combles.

L'espace dédié aux adolescentes et adolescents, créé en mai 2023 connaît un beau succès. Il contribue à attirer de nouveaux publics. La fréquentation continue de remonter après la chute liée à la pandémie de Covid : elle se situe aux environs de 68'000 visiteur-euse-s annuellement, grâce également à une riche offre d'animations.

Au niveau des dépôts d'archives du Département audiovisuel (DAV), qui nécessitent des conditions climatiques spécifiques, de nombreuses pannes du système de climatisation sont à déplorer, avec à chaque fois des coûts pour les réparations d'urgence, des risques pour les collections et du travail supplémentaire pour le personnel. Il s'agira de stabiliser le système jusqu'au déménagement dans le nouveau Centre archives et patrimoine (CAP) prévu en 2027-2028.

Actuellement, le manque de place pour les archives oblige à recourir à des dépôts extérieurs. Le bail du local situé à la Clinique Volta, touché par un dégât d'eau durant la tempête, arrive à échéance à la fin du mois de mars 2024. Un nouveau dépôt a été trouvé : le déménagement, chronophage, touche à sa fin. Si cette location répond aux besoins immédiats, il est nécessaire de trouver une solution pérenne, notamment pour ne pas être tributaire des décisions des propriétaires.

### **502 / Bibliothèque des Jeunes (BJ)**

Les comptes se situent légèrement en dessous du budget.

Passablement de dégâts ont été déplorés sur le site de Président-Wilson suite à la tempête, au niveau des vitres du bâtiment, du mobilier et des livres.

Concernant la fréquentation, la BJ retrouve quasiment le niveau d'avant la pandémie. De même qu'à la BV, un riche programme d'animations est proposé.

Un commissaire s'interroge sur le projet de réunir la BV et la BJ sous un même toit. Avec la construction du CAP, des espaces seront libérés au Collège industriel. Il est donc envisagé d'y transférer une partie de la BJ, et ainsi de réunir l'ensemble du public sur un même site : les familles, par exemple, y trouveraient une offre pour chacune et chacun, au lieu de se rendre dans différents lieux. Il est aussi essentiel de garder une décentralisation dans le quartier des Forges, à Président-Wilson. En revanche, le site de la Ronde ferait probablement moins sens.

À la question de savoir si un crédit complémentaire pour l'achat de livres en russe et/ou en ukrainien a été nécessaire, le directeur répond que les bibliothèques possèdent leurs propres livres, mais travaillent également avec Bibliomedia et LivrEchange, qui offrent un système de prêt. Ce service permet d'alimenter les bibliothèques tout en proposant un tournus d'ouvrages.

## **505 / Archives de la Ville**

Les comptes se situent légèrement en dessus du budget, en raison de l'amortissement complémentaire pour le crédit d'études du CAP. Si l'on excepte cet amortissement, le budget est respecté.

Actuellement, l'un des grands enjeux est le traitement des archives historiques en vue du déménagement au CAP. Au niveau de l'accompagnement des services, un travail de coordination est entrepris avec la Chancellerie concernant ses archives. Il se produit encore énormément de papier ; le tout numérique n'est pas encore d'actualité.

Pour rappel, le rapport portant sur la demande de crédit d'étude (795'000.- CHF) avait été présenté au Conseil général le 6 mai 2021. Un concours d'architecture a été lancé en mai 2022. Le projet Papyrifera a été retenu et présenté au public en décembre 2022. Il a été affiné depuis lors. Le travail actuel porte sur la demande de crédit de réalisation, qui devrait être soumise en fin d'année aux législatifs du Canton et de la Ville. Il est encore précisé que la clé de répartition pour les surfaces communes est la même que pour l'ensemble, à savoir payées à environ 70% par l'État et à 30% par la Ville.

## **510 / Services généraux des musées (SGM)**

Parmi les travaux importants, le chef de service relève entre autres le remplacement total de l'éclairage des salles d'exposition au Musée des beaux-arts ainsi que les travaux préparatoires en vue du passage au numérique du système de vidéo-surveillance dans ce même musée.

Le service est également en recherche d'un nouveau dépôt mutualisé, le bail de l'actuel expirant en 2026. Deux lieux ont pour le moment été étudiés.

Le service a, comme beaucoup, largement été impacté par la tempête du 24 juillet.

## **511 515 / MUZOO**

2023 a été la première année complète d'exploitation du site réunifié. Plusieurs exercices pourraient être nécessaires d'avant d'arriver à un budget robuste et stabilisé.

Pour le secteur muséal (511), cette première année est remarquable. Malgré une fermeture de 3 semaines, la fréquentation a été excellente avec 56'000 visiteurs. Il est à noter que l'exposition de référence *Plan B* a été récompensée par le prix Expo 2023 décerné par l'Académie suisse des

sciences naturelles. Les marges consolidées de la boutique et de la cafétéria atteignent les chiffres attendus. Par ailleurs, les taux de marge sont supérieurs aux projections. Le directeur informe la commission d'une inscription rétroactive au registre TVA dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Un commissaire salue les efforts bienvenus de renoncer à certaines dépenses pour en compenser d'autres imprévues.

Un commissaire salue les comptes et s'interroge sur l'impact de la tempête. Le directeur indique qu'il n'y a eu que peu d'impact sur le bâtiment mis à part quelques tuiles à remplacer ou en raison de la fermeture forcée. En revanche, le zoo a quant à lui subi de nombreux dommages.

Pour plus de clarté et permettre un suivi dans le temps pour les activités relatives aux ventes de la cafétéria et de la boutique, un commissaire souhaiterait une séparation de ces comptes. Tous deux étant liés à l'accueil des visiteurs et à la valorisation du lieu, le directeur du dicastère ne souhaite pas de modification. Les chiffres des ventes de l'une et l'autre peuvent en revanche naturellement être transmis en sous-commission. Le grand travail réalisé sur l'assortiment et la communication de la cafétéria commence à porter ses fruits.

Le secteur zoologique (515), comme relaté précédemment, a été fortement impacté par la tempête. Plusieurs enclos ont été détruits, de même que le petit pont. L'abri des mouflons a été soufflé ; un permis de construire est en cours. Si les animaux ont subi un stress important, aucun n'a été blessé ni ne s'est enfui. La réalisation de plusieurs travaux a donc dû être fortement retardée. Par exemple, les travaux de la fontaine ludique ont débuté ce printemps pour une ouverture prévue au début de l'été. Afin de tenir le budget tel que voté par le Conseil général, le projet sera maintenu dans sa partie haute, mais réduit dans sa partie basse en supprimant la cascade.

Malgré de nombreux équipements en fin de vie et nécessitant des entretiens lourds, les comptes sont relativement proches du budget.

Pour terminer, le directeur informe que les travaux de l'enveloppe des quatre premiers pavillons du vivarium sont à bout touchant. Restera la question de la reconstruction du dernier pavillon afin de se conformer aux normes de détention. Enfin, il indique que MUZOO travaille actuellement sur un dossier de candidature pour rejoindre l'Association européenne des zoos et aquariums (EAZA).

Un commissaire demande si avec uniquement CHF 70'000.- inscrits au poste 3105010 "Denrées alimentaires, boissons" il est possible de nourrir l'ensemble des animaux. Oui, ce montant est globalement suffisant, malgré

l'augmentation du prix des denrées. Le zoo bénéficie aussi du soutien bienvenu des supermarchés qui fournissent des légumes invendus.

Un commissaire s'interroge en quoi consiste le poste "Vente animaux". Il ne s'agit que de la vente d'animaux domestiques à des particulier-ères-s, tels que les chèvres naines.

## **512 / Musée d'histoire (MH)**

Le conservateur fait un tour d'horizon des projets 2023 afin de donner un contexte aux comptes. L'année 2023 a été celle du centenaire du Musée d'histoire, célébrée avec l'exposition "*Un héritage au présent. 100 ans du Musée d'histoire*" qui a nécessité un grand travail de recherche pour permettre de raconter l'histoire, encore peu connue, de l'institution. L'exposition "*Enfants du placard. À l'école de la clandestinité*", a été remontée à Ecublens et plusieurs autres demandes ont afflué. Peu avant Noël, la publication du livre de cette exposition a vu le jour, financé par une recherche de fonds, donc sans aucun impact sur les comptes. Plusieurs événements ont eu et auront encore lieu autour de ce livre, et ceci jusqu'au Tessin.

Un important travail de déménagement d'un dépôt n'abritant pas moins de 15 à 20'000 objets a débuté. Des stagiaires et civilistes viendront en renfort durant cet été pour poursuivre.

En collaboration avec l'UniNE, un travail sur la nouvelle muséographie a commencé, n'engendrant aucun frais, si ce n'est en déplacements.

Lors de la tempête, une équipe était présente au musée et a pu rapidement sécuriser le bâtiment, notamment après la chute d'un arbre dans une fenêtre. En revanche, un creux de fréquentation a été ressenti jusqu'à l'automne.

La clôture de l'exercice montre un écart positif de 40'000.- CHF, dont 13'000.- CHF sur le poste 4631000 "Subvention des cantons et concordats". Le MH a donc proposé une offre ambitieuse sans pour autant grever les comptes.

À la question de la répartition entre les entrées gratuites et payantes, le conservateur informe que 108 classes dont 35 pour École-Musées ont visité le musée; elles représentent l'essentiel des entrées gratuites. 32 visites guidées gratuites (qu'il s'agisse des dimanches ou pour des partenaires privés) ont en outre été dénombrées. Le musée a accueilli 7'728 visiteur-euse-s (5'776 adultes et 1'952 enfants), ce qui représente environ un tiers de familles. Au final, environ 25% des entrées sont payantes, en incluant les réductions. À ce titre, la plupart des visiteur-euse-s présentant un Pass Musées l'ont acquis au MIH.

Pour rebondir sur ce sujet, un commissaire s'interroge sur le carnet famille. Différents projets ont été menés, mais les premiers essais n'avaient pas été concluants. En revanche, les bons offerts dans l'édition du Tourbillon de juin 2022 avaient rencontré un bon succès. L'opération sera reconduite, mais sans systématique.

Quant au futur Café, un travail avec le tissu économique local et le tissu associatif devra être fait pour attirer de nouveaux publics. Par ailleurs, une réflexion est menée pour pouvoir privatiser le Café pour des entreprises ou des partenaires externes à certains moments.

### **513 / Musée international d'horlogerie (MIH)**

Malgré les 3 semaines de fermeture, 2023 a été une très belle année sans conséquences trop fâcheuses puisque la fréquentation a été comparable à celle de 2022 avec près de 34'000 visiteurs.

Les visites guidées, tout comme les locations de la salle Erni sont en hausse.

L'exposition en collaboration avec Kunsthaus de Zurich a été un élément marquant quant à la visibilité que le musée a pu avoir dans les médias suisses-allemands, et jusqu'en Allemagne.

Un partenariat important et à long terme a été scellé avec la Fondation Maurice Yves Sandoz. Trois vitrines seront dédiées à la collection familiale.

2023 a aussi vu se concrétiser divers projets dans le cadre de la convention avec la Confédération. Des ateliers ont été organisés hors les murs, notamment à Genève.

Grâce à un financement additionnel de la Confédération dans le domaine du patrimoine immatériel, un projet de Certificate of Advanced Studies (CAS) en patrimoine horloger a été initié en collaboration avec l'UniNE. En termes de coûts et de rentabilité, la formation doit être auto-financée : l'écolage payé par chaque participant-e contribue aux frais d'organisation ainsi qu'aux interventions dispensées par le MIH.

Le remplacement des équipements de ventilation-climatisation se déroulera sur ces mois d'été ce qui restreindra les locations de la salle Erni. À l'automne, débiteront les travaux préparatoires dans le Parc. Les différentes célébrations – dont le week-end festif des 19 et 20 octobre – marquant le 50<sup>ème</sup> anniversaire de ce bâtiment emblématique pourront donc se tenir sans encombre.

À noter encore le legs de Eduard Streit de 180 pièces estimé à 1 mio CHF à la Fondation Maurice Favre. Au vu de l'ampleur, tout ne pourra pas être exposé, mais une vitrine y est dédiée pour le moment. Pour répondre à l'interrogation d'un commissaire, la déontologie muséale ne permet pas de réaliser un quelconque bénéfice sur un legs. Il n'y a donc pas de possibilité de vendre les dons. Un autre commissaire s'interroge sur la pertinence de consulter le Conseil général pour les dons. Si un don important est remis à la Ville, il est nécessaire d'en faire part. Cependant, dans ce cas précis, le legs ayant été fait à la Fondation, il n'y avait pas lieu de consulter le législatif. Le rôle de la commission du musée est d'accepter ou d'aliéner les legs. En cas d'acceptation, l'inventaire des pièces est indiqué au rapport de gestion. Si intérêt, un supplément du Carillon vient d'être publié et retrace les grandes donations ainsi que les travaux et les recherches de fond pour la future scénographie.

Le Musée devra déposer à l'automne son dossier de postulation pour l'obtention des subventions fédérales 2027-2030, ce qui impliquera un travail conséquent. Seuls 16 musées suisses la perçoivent actuellement.

L'excédent de charges est nettement inférieur au budget grâce à de très belles recettes. Le MIH se développe dans ses nouveaux axes stratégiques (patrimoine immatériel, digitalisation, médiation) tout en allégeant son empreinte sur les finances publiques.

Les 15'000.- CHF de dépassement de biens et services proviennent de la hausse des dépenses refacturées en 3105110. Il est encore précisé que le poste 3130000 "Prestations de services de tiers" concerne notamment les visites guidées, ainsi que les nombreux ateliers hors les murs.

À la question d'un commissaire sur l'interruption de formation par un apprenti apparaissant dans les comptes, le conservateur précise qu'il résulte d'une réorientation professionnelle de la part de l'apprenti. Un nouvel apprenti a été engagé en août 2023.

Un commissaire salue les économies de 270'000.- CHF mais regrette que le budget 2025 ne soit pas davantage ambitieux au vu des résultats. L'exploitation du musée en 2025 et 2026 sera perturbée par les travaux, ce qui explique cette prudence.

### **514 / Musée des beaux-arts (MBA)**

Il s'agit de comptes relativement proches de ceux de 2022 et qui traduisent une année 2023 extrêmement chargée en projets ambitieux, notamment l'exposition dédiée aux Frères Robert, dont l'affiche a été sélectionnée pour

un concours. Le conservateur note toutefois que ce projet commun au MAHN (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel) et au MBA n'a reçu aucun soutien cantonal. Néanmoins, la campagne de recherche de fonds a été significative.

Grâce à cet écho populaire important, une augmentation de fréquentation est relevée et qui se traduit aussi par une augmentation des ventes à la boutique.

2023 a donc été une année très positive. La multiplication des activités proposées et l'ambition des expositions – qui ont donné naissance à 3 catalogues – ont impliqué des coûts de fonctionnement élevés. Toutefois, ceux-ci ont pu être compensés par des efforts importants en termes de recherche de fonds extérieurs.

Le MBA a ainsi conforté son ancrage, en rayonnant très régulièrement dans les médias.

Certaines œuvres de la Biennale ont été achetées par le Canton. En revanche, les marges réalisées étant au profit de la SaMba (Société des amis-e-s du Musée des beaux-arts), elles n'apparaissent pas dans les comptes.

À noter enfin que le musée n'a pas de budget d'acquisition.

## **560 / Cultes**

L'administrateur des Infrastructures informe qu'il a récemment donné une conférence sur les 3 tempêtes ayant frappé notre Ville : 1926, 1934 et 2023.

Selon des archives, la première est passée au nord de la ville et la seconde au sud. Le journaliste d'alors avait prédit que si une troisième tempête s'abattait sur la ville, elle ferait de nombreux dégâts...

Le Grand-Temple en a ainsi fait les frais. La toiture a fortement souffert, et le temple est resté longtemps annulé en raison de risques avérés.

Des discussions sont en cours pour sa cession à la Ville, sous réserve de l'état de la toiture. Bien qu'il faille s'attendre à des coûts importants, les Autorités n'ont à ce jour que peu de détails sur les devis. L'EREN est assuré pour les dégâts consécutifs à la tempête. En revanche, la vétusté du toit fait qu'il y a d'autres éléments à réparer et non pris en charge. Par ailleurs, les tuiles du temple sont particulières et doivent être fabriquées spécialement.

La décision de cession reviendra au Conseil général. Un groupe de travail a été constitué afin de travailler à une convention qui permettrait de satisfaire l'ensemble des parties.

Le cimetière israélite a aussi souffert. Aucune aide financière n'a été apportée pour les dégâts (mur et barrière), mais de l'aide administrative des services de la Ville a été apportée.

Parmi les différentes communautés religieuses, seule la communauté musulmane n'a jamais approché les Autorités pour un quelconque soutien.

Le rapporteur de la sous-commission  
Christian Piguet